Fonction Publique Territoriale

CDG37 Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

ARRETÉ

MODIFIANT L'ARRETE N° 17-48 PORTANT OUVERTURE POUR L'ANNÉE 2017 DES SESSIONS DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE D'INTÉGRATION AU GRADE D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHINON, VIENNE ET LOIRE

N/Réf. : NP/CM/17-97

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié pris pour l'application du chapitre II du titre Ier de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,

Vu la délibération du 14 décembre 2016 de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire relative à la titularisation d'agents contractuels.

Vu la convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire et la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire,

Vu l'arrêté n° 17-48 du 11 janvier 2017 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire portant ouverture pour l'année 2017 des sessions de sélection professionnelle d'intégration au grade d'Educateur territorial des activités physiques et sportives pour la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire.

ARRETE,

Article 1er :

L'article 4 de l'arrêté n° 17-48 est modifié comme suit :

Cette commission est composée de :

- **Monsieur Michel GILLOT**, 3ème Vice-président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire en qualité de Président de la Commission,
- **Madame Nathalie PÉRON**, Directeur territorial, Directrice du Centre de Gestion d'Indre et Loire en qualité de personnalité qualifiée,
- **Madame Marie-Fabienne GOUZY-GALTEAU,** Attaché principal, Directrice des Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Chinon, Vienne et Loire en qualité de fonctionnaire de catégorie A.

Article 2 :

L'article 5 de l'arrêté n° 17-48 est modifié comme suit :

Elle se réunira au cours de la session prévue le :

Mardi 14 mars 2017
de 11h30 à 12h30

au Centre de Gestion d'Indre et Loire
25 rue du Rempart
37000 TOURS

Article 3:

La Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire.

Article 4 :

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire:
- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, à compter de l'affichage.

Fait à Tours, le 1er mars 2017

Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1ère Vice-Présidente

Mme Catherine CÔME

Publié le :

Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1ère Vice-Présidente

Mme Catherine CÔME

Bienvenue Sophie BRETHENOUX RT / CDG D'INDRE ET LOIRE

Accusé de réception préfecture

Imprimer Envoyer

Objet de l'acte :

Arrêté modifiant l'arrêté n.17-48 portant ouverture pour l'année 2017 de sessions de s'élection professionnelle d'intégration au grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives pour la Communauté de Communes de Chinon Vienne et Loire

Date de transmission de l'acte : 02/03/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 02/03/2017

Numéro de l'acte : CONC17-97 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 037-283700128-20170302-CONC17-97-AR

Date de décision : 02/03/2017

Acte transmis par : Sophie BRETHENOUX

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.2. Autres domaines de competences des departements